

Motion du 21 mars 2007 de M. Olivier Coste, Mmes Nicole Bobillier et Martine Sumi-Viret: «Encore des squatters?»

(retirée par ses auteurs lors de la séance
du 21 mars 2007)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le constat de vétusté des locaux du bâtiment Faller de l'école de Geisendorf mis en évidence lors de l'étude de la proposition PR-470;
- l'opportunité qu'ont trouvée les fouines urbaines de squatter les vides sous la toiture de ladite école;
- les nuisances qu'occasionnent les déjections de ces hôtes indésirables dans les locaux à usage pédagogique du 1^{er} étage;
- la protection légale dont bénéficient ces squatters qui empêche d'utiliser des poisons pour s'en débarrasser et qui impose de les capturer vivants ou d'utiliser des produits écologiques;
- la sagesse populaire qui connaît la répulsion qu'ont les fouines par rapport aux cheveux humains,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre sur pied une synergie entre la Société pour la protection des animaux et l'Association des coiffeurs, supervisée par les spécialistes du Muséum;
- de prendre des mesures d'urgence pour vider les toitures de leurs habitants;
- d'effectuer les travaux nécessaires à une mise en conformité du bâtiment Faller de l'école de Geisendorf.